CONTROLEUR ADMINISTRATIF (h/f) #1148

https://recrutement.departement13.fr/front-jobs-detail.html?id_job=1148&id_origin=0

Limite de candidature	06-01-2027
Mise à jour	08-10-2026
Service	DIRECTION DE L'INSERTION > SERVICE DE L'ALLOCATION D...
Localisation	MARSEILLE SECTEUR ARENC
Contrat	Titulaire / Lauréat concours / Contractuel
Statut	-
Fonction	Controleur Administratif (h/f)
Date de fin	06-01-2027
Filière	Administrative
Catégorie	B
Cadre d'emploi	Rédacteurs territoriaux
Grade	Redacteur, Redacteur Principal De 1Ere Classe, Redacteur Principal De 2Eme Classe

Contexte et définition du poste

MISSIONS :

Sous l'autorité du Directeur adjoint Administratif et financier et du chef de service :
Participer à la mise en œuvre d'un ensemble de contrôles administratifs au regard des situations des allocataires du RSA en s'appuyant sur des conventions avec ces organismes partenaires.
Toutes autres missions de service public correspondant à son cadre d'emploi et à son domaine d'intervention

ACTIVITES :

• Travail en partenariat avec les partenaires institutionnels
• Contrôles administratifs et gestion des contrôles CAF : initialisation des contrôles, suivi des rapports, envois et retours des contrôles

• Participation à la gestion de l'équipe pluridisciplinaire départementale en lien avec le responsable de l'EPD
- Sélection des bénéficiaires à présenter
- Préparation des dossiers sélectionnés
- Présentation des dossiers en EPD

Profil recherché

• Expérience poste de même nature
• Connaissances du dispositif d'insertion
• Rigueur, discrétion
• Sens du travail en équipe
• Capacités d'analyse et de diagnostic
• Maitrise des outils informatiques

👉DES CONDITIONS DE TRAVAIL ATTRACTIVES :
Tous nos postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap. Nous veillons à proposer un environnement

Tickets restaurant (11 euros)
Participation mutuelle et prévoyance à hauteur de 72 euros/mois maximum

Participation aux frais de transports sur l'ensemble du territoire départemental (prise en charge de 75%)
Une solution de covoiturage est proposée via l’application KAROS pour faciliter vos trajets domicile- travail
Une prime annuelle de 1 683,98 euros net est versée à tous les agents du Conseil départemental en novembre, au prorata du temps travaillé
Télétravail possible jusqu'à 2 jours/semaine, selon les nécessités et l'organisation du service
Régime indemnitaire départemental (application du RIFSEEP, versé mensuellement)
Des offres loisirs, sport et culture pour les agents départementaux.